

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

SECTION OUTAOUAIS

INFORMATIONS FINANCIÈRES

31 DÉCEMBRE 2025

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX SECTION OUTAOUAIS
INFORMATIONS FINANCIÈRES
31 DÉCEMBRE 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission de compilation	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 7



**Monette
Fortin
Tremblay**

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de
l'Association nationale des retraités fédéraux section Outaouais

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'Association nationale des retraités fédéraux section Outaouais au 31 décembre 2025, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisation.

Monette Fortin Tremblay .inc

Par Marc-André Monette, CPA

Gatineau
Le 11 mars 2026

Monette Fortin Tremblay Inc.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Tél./Tel. : 819-600-6660

24, rue Principale, bureau 200
Gatineau (Québec) J9H 3L1

+

www.mftcpa.com
info@mftcpa.com

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX SECTION OUTAOUAIS**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025****Page 3**

	2025	2024
PRODUITS		
Cotisations des membres	94 567 \$	93 263 \$
Conférences et activités	13 823	16 534
Intérêts et ristournes	2 452	1 068
Subvention - Association nationale	43 185	43 185
	154 027	154 050
CHARGES		
Mission		
- Activités	22 121	20 957
- Services aux membres	3 255	-
- Publicité et promotions	2 941	7 781
Administration		
- Salaires et avantages sociaux	90 340	83 730
- Services contractuels	11 078	5 647
- Loyer	8 111	7 779
- Frais de bureau	6 632	4 933
Gouvernance		
- Honoraires professionnels	2 674	2 667
- Frais de gestion et d'administration (CA, AGA et comités)	2 011	1 425
Frais généraux		
- Amortissement des immobilisations corporelles	4 673	2 649
- Intérêts et frais de service	1 728	1 781
Contribution à la Réserve nationale pour l'infrastructure des sections et au Fonds de réserve pour la défense des prestations	14 644	-
	170 208	139 349
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(16 181) \$	14 701 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX SECTION OUTAOUAIS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Page 4

	Affecté	Non affecté	2025 Total	2024 Total
Solde au début	30 000 \$	108 722 \$	138 722 \$	124 021 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	(16 181)	(16 181)	14 701
Affectations internes (note 5)	12 843	(12 843)	-	-
Solde à la fin	42 843 \$	79 698 \$	122 541 \$	138 722 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX SECTION OUTAOUAIS**BILAN****31 DÉCEMBRE 2025****Page 5**

	2025	2024
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	72 081 \$	74 101 \$
Placements temporaires, au coût	51 218	50 249
Débiteurs	26 327	25 787
	149 626	150 137
Immobilisations corporelles (note 3)	5 206	3 899
	154 832 \$	154 036 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 4)	19 023 \$	2 120 \$
Cotisations perçues d'avance	13 268	13 194
	32 291	15 314
ACTIF NET		
Affecté (note 5)	42 843	30 000
Non affecté	79 698	108 722
	122 541	138 722
	154 832 \$	154 036 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association nationale des retraités fédéraux section Outaouais est une association sans personnalité morale constituée sous le régime du Code civil du Québec.

L'association a comme objectif de regrouper les retraités de la fonction publique fédérale de la région de l'Outaouais, de défendre et de promouvoir les intérêts de ceux-ci. L'association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ APPLIQUÉE DANS LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- cotisations comptabilisées selon la période pour laquelle elles se rapportent;
- débiteurs;
- immobilisations (note 3);
- fournisseurs, charges à payer et cotisations perçues d'avance.

L'association présente des cotisations perçues d'avance sur les cotisations des membres qui n'ont pas été encaissées à titre de compte à recevoir au lieu de les compenser directement.

Les cotisations perçues d'avance sont déterminées à partir d'une estimation de la portion des cotisations reçues qui se rapporte à l'exercice subséquent.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier	7 419 \$	5 677 \$	1 742 \$	2 177 \$
Équipement informatique	18 149	14 685	3 464	1 722
	25 568 \$	20 362 \$	5 206 \$	3 899 \$

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier	20 %
Équipement informatique	55 %

4. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2025	2024
Comptes à payer	2 259 \$	- \$
Frais courus à payer	2 120	2 120
Sommes à remettre à l'Association nationale des retraités fédéraux	14 644	-
	19 023 \$	2 120 \$

5. AFFECTATIONS INTERNES

En 2024, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 4 000 \$ pour le recrutement et les communications. Au cours de l'exercice, 2 550 \$ ont été utilisés et le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme équivalente. Le total de cette affectation est de 4 000 \$ au 31 décembre 2025.

En 2024, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 15 000 \$ pour les évènements spéciaux. Au cours de l'exercice, 260 \$ ont été utilisés et le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme équivalente. Le total de cette affectation est de 15 000 \$ au 31 décembre 2025.

En 2024, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 5 000 \$ pour la formation et la planification de relève. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme supplémentaire de 10 843 \$. Le total de cette affectation est de 15 843 \$ au 31 décembre 2025.

En 2024, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 6 000 \$ pour l'achat de technologie de l'information et d'équipement électronique. Au cours de l'exercice, 5 936 \$ ont été utilisés et le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme supplémentaire de 7 936 \$. Le total de cette affectation est de 8 000 \$ au 31 décembre 2025.

Le total des affectations est de 42 843 \$ au 31 décembre 2025.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.